



1,4 unité d'éducation continue

Favoriser la rétention de la main d'œuvre dans une entreprise à haut taux de roulement

« Rien ne sert de les attirer si vous ne pouvez les retenir ! »

Vos employés sont certainement les ressources les plus importantes pour assurer le succès et la continuité de votre entreprise. Toutefois, il faut savoir recruter les bonnes personnes et surtout, les retenir... Cette formation vous fournira des outils concrets vous permettant de structurer efficacement vos processus d'embauche et de mettre en place des stratégies pour développer le sentiment d'appartenance de vos employés, ce qui favorisera la rétention!

Objectifs

Au terme de cette formation de 14 heures, le participant aura acquis les compétences lui permettant de recruter les bons employés et connaître les stratégies gagnantes pour les garder.

Plus spécifiquement, la formation poursuit les objectifs pédagogiques suivants :

- Connaître et appliquer un processus efficace de recrutement et de sélection du personnel
- Connaître les mécanismes et procédures qui permettent de bien accueillir les nouveaux employés
- Savoir faire preuve de reconnaissance envers le personnel
- Connaître l'importance du processus et les outils d'évaluation des employés
- Travailler sur la rétention du personnel de l'entreprise

Plan de formation

Partie 1 : Recruter le personnel

- Analyser les postes à combler et déterminer le profil recherché et la description de tâches
- Rédiger l'offre d'emploi
- Élaborer la stratégie d'attraction et de recrutement (sites d'emplois, journaux, médias sociaux)

Partie 2 : Sélectionner le personnel

- Définir les étapes du processus de sélection à partir du profil recherché
- Comment bâtir un canevas d'entrevue
- Comment diriger une entrevue : les pièges à éviter

Partie 3 : Accueillir le personnel

- Les coûts d'un processus d'accueil inefficace
- Établir une politique d'accueil et d'intégration
- Les pratiques gagnantes de l'intégration du personnel

Partie 4 : Faire preuve de reconnaissance envers ses employés

- Qu'est-ce que la reconnaissance ?
- Les stratégies de la reconnaissance

Partie 5 : Évaluer votre personnel

- L'appréciation à la contribution et reconnaissance
- La gestion par objectifs
- Les rencontres de suivis

Partie 6 : Travailler sur la rétention du personnel

- Les conditions à mettre en place pour favoriser la rétention (climat de travail, implication...)
- Rémunération variable
- Entrevues de départ (suite à une saison touristique...)

Approche pédagogique

Contenu théorique et atelier pratique.

Clientèle visée

Entrepreneurs et professionnels du secteur touristique prenant part au processus d'embauche ou en situation de gestion.

Intervenant

Olivier Gagnon est professeur de gestion des ressources humaines à l'Université du Québec à Chicoutimi. Titulaire d'un doctorat de la Sorbonne Business School à Paris, il se spécialise dans la compréhension des phénomènes organisationnels tels que les restructurations, le développement des compétences et la dotation du personnel. Grâce à ses expériences comme gestionnaire des ressources humaines et de consultant en gestion du capital humain, il est fréquemment sollicité par les entreprises privées comme publiques afin de mettre en place des stratégies novatrices pour accroître la performance. Responsable d'un laboratoire de recherche portant sur le changement organisationnel (LAGESCO), il supervise et encadre plusieurs activités de recherche pour des fins de publication dans différentes revues scientifiques, colloques internationaux et ouvrages de gestion. Formateur reconnu, il intervient dans de multiples sujets concernant la gestion des ressources humaines et l'évolution du statut de l'humain au travail.

Durée de la formation

14 heures

Dates et horaire

Les 24 et 25 avril 2018 de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Lieu

Collège d'Alma local P2-690 (deuxième étage)

Coût : Entre 90 \$ et 195 \$ (remboursement de salaire jusqu'à 105 \$)

**Inscrivez-vous dès maintenant!
Seulement 15 places disponibles.**

Pour vous inscrire ou pour information

Gilles Simard

Téléphone : 418 543-3536, poste 238

CreneauAventure@tourismesaglac.net

NOTE 1 : Le Centre national d'expertise en tourisme d'aventure et écotourisme et Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean se réservent le droit d'annuler une activité de formation ou de la reporter si le nombre de participants n'atteint pas le seuil minimum requis. Dans l'un ou l'autre des cas, les participants seront avisés cinq jours ouvrables avant la session. Si l'activité est annulée, le paiement déjà effectué sera totalement remboursé et, si elle est reportée, le paiement sera applicable à cette activité.

NOTE 2 : Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants.

Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue.

Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.